

Le SYNAD publie une mise à jour de la classification des agents de démoulage

Le SYNAD (Syndicat National des Adjuvants pour Bétons et Mortiers) agit depuis 50 ans pour le développement des adjuvants, agents de démoulage et produits de cure, tout en assurant un rôle d'interface entre producteurs et utilisateurs. Rappelant que ces constituants sont indispensables et indissociables de la fabrication et de l'emploi des bétons et mortiers, le syndicat œuvre au quotidien dans des démarches de qualité des produits. Initiateur, entre autres, de la classification des agents de démoulage, le SYNAD en publie aujourd'hui une version mise à jour pour répondre à de nouveaux critères réglementaires et aux besoins des utilisateurs.

Le SYNAD, référentiel de la classification des agents de démoulage

« Les agents de démoulage sont des produits destinés à être appliqués sur les surfaces des moules et coffrages pour faciliter la séparation des éléments en béton en réduisant l'adhérence entre eux. »

En 2004, répondant au manque de référentiel réglementaire et à la nécessité de statuer sur une classification des agents de démoulage, inexistante à l'époque, et à la demande des utilisateurs d'une clarification des produits pour prévenir des risques professionnels et environnementaux, les adhérents du SYNAD, dans une démarche volontaire et autonome, établissent une première classification de ces produits.

Devant l'entrée en vigueur de nouvelles réglementations et l'évolution vers des produits plus vertueux (en réponse aux préoccupations environnementales notamment), cette classification a, depuis, fait l'objet d'adaptation, en s'affichant toujours comme un guide incontournable pour les utilisateurs et les organismes de santé. Après le millésime 2015, une toute nouvelle version sera présentée début juillet 2019.

Classification 2019, des nouveautés dans la continuité

Les travaux qui ont abouti à la version 2019 de la classification des agents de démoulage, ont, notamment, intégré les évolutions normatives de la démarche HQE, une sensibilisation toujours plus accrue des professionnels au développement durable, une volonté constante d'optimisation des produits.



Un nouveau logo, EXCELLENCE SYNAD, vient illustrer le tableau de la classification. Suivant les recommandations des organismes de prévention des risques professionnels (INRS, CARSAT et CRAMIF), il s'applique aux produits exempts de Benzopyrène (B[a]P). Il garantit l'absence de cet agent de pollution lors de la fabrication et du conditionnement. Sont donc exclus les produits issus de la distillation du pétrole et les produits non conditionnés.

Le pictogramme « Trèfle SYNAD », déjà présent dans l'édition 2015, s'applique à la famille « VÉGÉTALE » et ne concerne que les produits formulés entièrement ou en partie avec des constituants végétaux dont la biodégradabilité, à 28 jours, est supérieure à 60 %.






Les appellations 2019 répertorient 5 grands familles d'agents de démoulage : VÉGÉTALE ; BASE VÉGÉTALE ; SYNTHÈSE ; BASE SYNTHÈSE ; RECYCLÉ ET ÉMULSION RECYCLÉE. Cette classification selon la nature chimique des agents, et non sur leur performance, permet à l'utilisateur l'identification rapide des produits les plus respectueux de l'environnement tout en étant les plus adaptés aux démarches constructives durables.

Dans un souci de continuité, de clarté et de lisibilité du référentiel, l'édition 2019 conserve le principe de notation avec des gouttes noires ou blanches. Leur nombre attribué à chaque produit permet d'identifier, sur chacun des critères, la qualité du produit au regard de l'hygiène, la sécurité et l'environnement.

Ce référentiel favorise également l'émergence et le développement d'une nouvelle génération d'agents de démoulage. Le marché des agents de la famille « VÉGÉTALE » a ainsi progressé de 30,2 % en 2018 par rapport à 2017.

Une brochure présentant les nouveaux critères de classification a été conçue et sera largement diffusée auprès des acteurs de la construction début juillet 2019. Les informations seront également disponibles sur le site Internet du SYNAD. Rappelons que le suivi de ce référentiel ne dispense en aucun cas les utilisateurs des précautions de base et les bonnes pratiques comme le port des EPI (Équipement de protection individuelle) et le respect des FDS (Fiche de données de sécurité).

FAMILLE Appellations	CRITÈRES	NATURE DES CONSTITUANTS	SÉCURITÉ FEU	UTILISATEURS / ENVIRONNEMENT		
				HYGIÈNE	COV	BIODÉGRADABILITÉ
VÉGÉTALE						
Pur Végétal 	<ul style="list-style-type: none"> Concentration en constituants végétaux > 95 % Aucun pictogramme de danger 	<ul style="list-style-type: none"> Triglycérides et esters d'origine végétal Appellation disponible avec le logo EXCELLENCE SYNAD : constituants utilisés exempts par nature de B[a]P 	●●	●●●●	●	●
Émulsion d'Huile Végétale* 	<ul style="list-style-type: none"> Concentration en constituants végétaux > 95 % dans la phase huileuse Aucun pictogramme de danger 	<ul style="list-style-type: none"> Triglycérides et esters d'origine végétal + eau Appellation disponible avec le logo EXCELLENCE SYNAD : constituants utilisés exempts par nature de B[a]P 	●●	●●●●	● à ○	●
Végétal 	<ul style="list-style-type: none"> Concentration en constituants végétaux > 75 % Aucun pictogramme de danger 	<ul style="list-style-type: none"> Triglycérides et esters d'origine végétal avec ou sans solvant ** Appellation disponible avec le logo EXCELLENCE SYNAD : constituants utilisés exempts par nature de B[a]P 	●● à ○○	●●●○ à ○●○○	● à ○	●
BASE VÉGÉTALE						
Sans solvant **	<ul style="list-style-type: none"> Concentration en constituants végétaux > 50 % Aucun pictogramme de danger 	<ul style="list-style-type: none"> Triglycérides et esters d'origine végétal et huile pétrolière, sans solvant ** 	●●	●●●● à ○●○○	●	○
Avec solvant **	<ul style="list-style-type: none"> Concentration en constituants végétaux > 50 % 	<ul style="list-style-type: none"> Triglycérides et esters d'origine végétal avec solvant ** 	●○	●●●○ à ○○○○	○	●
SYNTHÈSE						
Synthèse		<ul style="list-style-type: none"> Huile pétrolière hydrotraînée, huile végétale, sans solvant ** Appellation disponible avec le logo EXCELLENCE SYNAD : constituants utilisés exempts par nature de B[a]P 	●●	●●●● à ○○○○	●	○
Émulsion d'Huile de synthèse *		<ul style="list-style-type: none"> Huile pétrolière hydrotraînée, huile végétale, sans solvant ** + eau Appellation disponible avec le logo EXCELLENCE SYNAD : constituants utilisés exempts par nature de B[a]P 	●●	●●●● à ○○○○	● à ○	○
BASE SYNTHÈSE						
Base Synthétique		<ul style="list-style-type: none"> Huile pétrolière hydrotraînée, huile végétale et solvant ** 	●● à ○○	●●●● à ○○○○	○	○
Minéral neuf		<ul style="list-style-type: none"> Huile pétrolière, huile végétale et/ou solvant ** 	●● à ○○	●●●○ à ○○○○	○	○
RECYCLÉ ET ÉMULSION RECYCLÉE(*)						
	<ul style="list-style-type: none"> Taux de B[a]P < à 100 000 ppb Non recommandé par les organismes de prévention des risques professionnels (INRS, CARSAT, CRAMIF) 		●○ à ○○	○○○○	○	○

* Pour les émulsions il existe des concentrés à diluer. Dans le cas des concentrés végétaux, le test de biodégradabilité sera fait sur le concentré. ** Le terme solvant désigne les solvants pétroliers

Début juillet, débutera une campagne digitale diffusée sur différents supports Web qui viendra mettre en valeur cette nouvelle classification.

A propos du SYNAD :

Au cœur de la filière béton, le SYNAD représente les fabricants d'adjuvants pour bétons et mortiers (soit plus de 95 % des adjuvants distribués en France), d'agents de démoulage et de produits de cure. Ces gammes de produits de qualité NF permettent aux bétons et mortiers de faire la différence grâce à des propriétés de maniabilité et des performances esthétiques inégalées. La reconnaissance des adjuvants et des produits entrant dans son périmètre par tous les organismes certificateurs est une priorité que le SYNAD entend conforter au quotidien. Pour en savoir plus : www.synad.fr

Le SYNAD, aujourd'hui, regroupe 8 membres qui représentent 98 % des adjuvants distribués en France et se compose de quatre commissions thématiques : Technique, Environnement, Sécurité et Marketing.